

« Les Chasseurs ont du Coeur » reprend du service pour la neuvième édition



Cette belle aventure solidaire « Les Chasseurs ont du Coeur » est née en 2013 de la rencontre entre le président d'interprochasse et le président de la Fédération française des banques alimentaires.

InterProchasse plus que jamais aux côtés de ses bénéficiaires

Depuis la création de cette opération en 2013, l'organisation interprofessionnelle de la filière Gibier de Chasse s'est ainsi engagée à offrir de la viande de gibier aux bénéficiaires de la Fédération française des banques alimentaires afin d'embellir leurs fêtes de fin d'année. Provenant de différents sites de chasse répartis sur l'hexagone, plus de 5 000 faisans « prêts à cuisiner », ainsi que 500 terrines de gibier seront distribués aux bénéficiaires d'associations affiliées aux Banques Alimentaires.

La situation actuelle force le collectif à changer l'organisation de ses événements habituels. Cependant, loin de limiter l'opération pour cette année, « les Chasseurs ont du Coeur » se réinvente pour répondre aux besoins des banques alimentaires. Toutes les opérations se font en accord avec les recommandations sanitaires liées à la Covid-19.

L'équilibre nutritionnel, une exigence pour les dons

Les Banques Alimentaires accordent une grande importance à la qualité de l'aide alimentaire distribuée. Elles suivent les





recommandations nutritionnelles conseillées comme par exemple les viandes, les poissons, es fruits et les légumes. Fine et savoureuse, la viande de faisan apporte plus de 30% de protéines. Pour les fêtes ou pour tous les jours, elle se cuisine comme n'importe quelle autre volaille à travers des recettes simples et accessibles qui plairont au plus grand nombre.

Où se déroulera l'opération cette année ?

Après avoir signé la convention, pour la neuvième année, avec la Fédération française des banques alimentaires, InterProchasse a annoncé le nom des villes participant à l'opération. En tout, 15 localités donneront du gibier à ceux qui sont dans le besoin : Avignon, Bordeaux, Bourges, Brive la Gaillarde, Châteauroux, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Nancy, Nîmes, Strasbourg et Valence.

